



DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS : RÉDACTION DES PROJETS CLUBS ET COMITÉS PSF 2024

Ce dossier vise à accompagner la rédaction d'un projet afin de solliciter une subvention territoriale, dans le cadre du Projet Sportif Fédéral, mais également pour mobiliser d'autres partenaires et pour structurer le projet au sein de son club ou comité.

Des éléments techniques liés aux démarches à réaliser seront évoqués, ainsi que la présentation des thématiques spécifiques à la Fédération Française de Cyclisme.

Demande de subvention territoriale ANS – FFC 2024

Partie 1 : Éléments généraux de la constitution du dossier pour la mise en place d'un projet	2
Partie 2 : Éléments spécifiques de mise en place pour les 10 dispositifs	7
OBJECTIF : DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE	7
Dispositif 1 : « École Française de Cyclisme »	7
Dispositif 2 : « Animations et manifestations cyclistes pour toutes et tous »	10
OBJECTIF : ÉTHIQUE ET CITOYENNETÉ	12
Dispositif 3 : « Savoir Rouler à Vélo »	12
Dispositif 4 : « Vivre vélo au féminin » :	14
Dispositif 5 : « Responsabilité Sociétale des Organisations » :	17
OBJECTIF : PROMOTION SPORT SANTÉ	20
Dispositif 6 : « Cyclisme Santé »	20
OBJECTIF : ACCESSION TERRITORIALE AU SPORT DE HAUT NIVEAU	22
Dispositif 7 : ETR Actions sportives	22
Dispositif 8 : ETR Optimisation de l'entraînement	24
Dispositif 9 : « PPF Actions sportives »	26
Dispositif 10 : PPF Optimisation de l'entraînement	28
OBJECTIF : Animation vacances olympiques et paralympiques	30
Dispositif 11 : « Vacances olympiques et paralympiques »	30

Partie 1 : Éléments généraux de la constitution du dossier pour la mise en place d'un projet

Ce dossier vise à accompagner la rédaction d'un projet afin de solliciter une subvention territoriale, dans le cadre du Projet Sportif Fédéral, mais également pour mobiliser d'autres partenaires et pour structurer le projet au sein de son club ou de son comité.

Des éléments techniques liés aux démarches à réaliser sont abordés, ainsi que la présentation des thématiques spécifiques à la Fédération Française de Cyclisme.

Attention : le projet présenté doit être personnalisé à l'association. Les éléments descriptifs apportés (objectifs, descriptions et indicateurs) sont très importants. Ils doivent permettre aux commissions d'évaluation de bien identifier la spécificité de chaque action.

S'agissant de la demande de subvention territoriale, cette fiche correspond à l'étape 4 de la demande sur « Le Compte Asso », l'étape de description du projet. Consulter le guide.

Un guide dans la conception et la réalisation de projet(s), plutôt axé sur la réflexion du contenu, a été mis en place, [accessible en cliquant ici](#).

Afin d'accéder au dispositif de subvention territoriale ANS – FFC 2024, saisir dans la case « Recherche » le code relatif à votre région d'appartenance selon la liste ci-dessous (libellé : FFCyclisme – *NOM de la REGION* - Projet sportif fédéral) :

- Auvergne-Rhône-Alpes : 1025
- Bourgogne Franche-Comté : 1026
- Bretagne : 1027
- Centre Val-de-Loire : 1028
- Grand Est : 1029
- Hauts-de-France : 1030
- Île-de-France : 1031
- Normandie : 1032
- Nouvelle Aquitaine : 1033
- Occitanie : 1034
- Pays de la Loire : 1035
- Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur : 1036
- Guadeloupe : 1037
- Martinique : 1038
- Guyane : 1039
- La Réunion : 1040
- Mayotte : 1041

La réalisation d'un dossier de demande de subvention doit comprendre entre **un et trois projets de développement qui s'intègrent dans les dispositifs existants**. Les structures de niveau territorial du programme d'accession peuvent présenter une action complémentaire relative à « l'accession territoriale au haut niveau ». Exceptionnellement en 2024 une action supplémentaire est également possible en matière de « Vacances olympiques et paralympiques »

Ces dispositifs sont présentés en partie 2 de ce dossier.

1. Intitulé du projet :

Merci d'utiliser l'appellation ci-dessous pour faciliter le tri des dossiers de demande de subvention. Le nom du projet doit bien **correspondre à l'une des 11 fiches thématiques** présentées en Partie 2.

Nom du dispositif – Nom du Club/Comité

Les projets les plus aboutis seront contextualisés ; les contenus seront adaptés aux caractéristiques du club et à celles de son territoire. Des innovations et des compléments peuvent venir enrichir les projets type.

2. Objectifs :

Cette partie vise à **décrire ce que le club et/ou comité poursuit à travers le projet**. Elle devra mettre en avant les axes valorisés et défendus par le projet, en cohérence avec le projet associatif du club.

3. Description :

Cette partie vise à préciser les actions prévues par le club et/ou comité pour mener son projet. Elle permettra d'illustrer les **actions concrètes** qui seront menées pour le projet.

Le projet fédéral "Tous en selle pour 2024" se veut au service des pratiquants et des structures fédérales en constituant une plateforme pour un cyclisme français innovant, durable et inclusif. L'ensemble des projets présentés par les clubs doivent intégrer ces enjeux, participant à une transformation en profondeur des pratiques cyclistes.

Les actions orientées vers des territoires prioritaires (ZRR, QPV), qui feront l'objet d'une attention particulière, devront être mentionnées dans cette partie, et détaillées.

4. Modalité de l'aide :

Sélectionnez « Aide au projet ».

5. Objectifs opérationnels :

Sélectionnez l'objectif **en fonction de la fiche projet** que vous souhaitez développer parmi les 4 proposés (élément à retrouver sur la fiche thématique).

Ces différents objectifs sont les suivants :

- *Développement de la pratique*
- *Éthique et citoyenneté*
- *Promotion du sport santé*
- *Accession territoriale au sport de haut niveau*

6. Modalité ou dispositif :

Il s'agit ici de sélectionner le **dispositif dans lequel s'inscrit l'action parmi les 9 proposées** par la FFC. Chaque projet déposé doit obligatoirement être rattaché aux dispositifs suivants :

Dans l'objectif de "Développement de la pratique"

- *Structuration d'une Ecole Française de Cyclisme*
- *Animations & manifestations cyclistes pour toutes et tous*

Dans l'objectif "Ethique et citoyenneté"

- *Savoir Rouler à Vélo*
- *Vivre vélo au féminin*
- *Responsabilité Sociétale des Organisations*

Dans l'objectif "Promotion sport santé"

- *Cyclisme Santé*

Dans l'objectif "Accession territoriale au sport de haut niveau" (uniquement pour les structures de niveau territorial du programme d'accession, labellisées dans le PPF

- *PPF Actions sportives*
- *PPF Optimisation de l'entraînement*

Dans l'objectif « Animations vacances olympiques et paralympiques »

- *Animations vacances olympiques et paralympiques*

Si vous souhaitez candidater sur ce dispositif (animation vacances JOP), merci de renseigner le fichier Excel accessible depuis le lien : <https://structures.fcc.fr/animation-vacances-olympiques-paralympiques-2024/>

Puis de le déposer sur le lien suivant avant le 22 mars minuit : [Dépôt projets vacances olympiques.](#)

Les projets de clubs et/ou comités qui ne s'inscrivent pas dans au moins un de ces dispositifs ne seront pas subventionnables.

Vous trouverez en partie 2 des fiches thématiques disponibles pour chaque dispositif.

7. Publics bénéficiaires :

Statut : à sélectionner selon le dispositif de rattachement du projet (voir partie 2) –

Validité : à sélectionner selon le dispositif de rattachement du projet (voir partie 2) – Public valide ; public en situation de handicap ; public atteint d'une affection longue durée.

Genre : à sélectionner selon le dispositif de rattachement du projet (voir partie 2) – Féminin ; Masculin ; Mixte.

Tranche d'âge : à sélectionner selon le dispositif de rattachement du projet (voir partie 2)

Nombre : Indiquer le nombre de bénéficiaires visé par le projet

Type : à sélectionner selon le dispositif de rattachement du projet (voir partie 2)

Commentaire : Vous pouvez apporter des précisions sur le public bénéficiaire

Note : Le public féminin est un public très fortement ciblé par l'Agence nationale du sport. La FFC dans le cadre de son projet fédéral est fortement investie vers la féminisation et la mixité du sport cycliste. Si votre action est majoritairement à destination d'un public féminin, veuillez cocher le genre « féminin ».

8. Territoires :

Territoire : Une description précise des caractéristiques de votre territoire (nom de-s ville-s, de-s quartier-s, données géographiques, autre-s club-s cycliste-s...) est essentielle pour comprendre les particularités de votre projet.

L'objectif de cette description est de démontrer en quoi le projet va permettre le développement des activités dans des territoires défavorisés et/ou carencés en offres de pratiques cyclistes.

Type de territoire : Si c'est le cas, il est important de sélectionner le type de territoire dans lequel sont prévues les actions du projet.

9. Moyens humains :

Précisez les moyens humains, par nature, qui seront consacrés à la mise en œuvre et au pilotage de ce projet.

Il est à noter que les **projets mobilisant des éducateurs professionnels seront valorisés**, cette mobilisation peut se faire avec des salariés du club ou des moniteurs intervenants extérieurs en tant que prestataires.

10. Évaluation :

La démarche de projet nécessite de disposer d'indicateurs qui permettent de mesurer l'effectivité du projet et ses effets. Ces indicateurs doivent être mesurables et réalisables.

Attention : Toutes les thématiques impliquent un indicateur d'évaluation obligatoire pour votre projet (voir partie 2). Vous devez inclure cet indicateur dans votre demande de subvention.

11. Budget de l'action et subvention demandée :

Le budget doit être équilibré et englober toutes les dépenses et recettes prévues pour mettre en œuvre ce projet (voir partie description).

Exemples de dépenses	Exemples de recettes
Frais de formation	Subventions ANS et autres (collectivités...)
Acquisition de matériel spécifique (500 € HT max)	Participation des usagers
Rémunération des intervenants	Aides de partenaires (privés, fondations...)
Frais de communication	
Frais de déplacements	

Pensez à bien indiquer le montant de la subvention demandée par le club sur ce projet.

Rappel : Le total des subventions territoriales demandées par un club affilié à la FFC doit être de minimum 1 500 € (1 000 € pour un club situé en ZRR ou en CRTE rural – [voir carte interactive](#)).

Les autres sources de cofinancement recherchées ou déjà obtenues doivent également être indiquées (collectivités locales, aide à l'emploi...).

À l'issu de la demande de subventionnement sur une ou plusieurs action(s) spécifique(s), si vous souhaitez comprendre le montant qui a été attribuée à votre structure, vous pouvez consulter le document "Comprendre le montant de la subvention PSF attribuée", [en cliquant ici](#).

ATTENTION :

Lors de la rédaction du dossier par les clubs et/ou comités, il est essentiel de bien penser à :

- **Présenter le même montant** entre le projet envisagé et le budget prévisionnel annoncé dans les comptes de l'association ;
- **Être cohérent sur le poids de l'aide demandée** dans le budget du projet : l'aide ne doit pas dépasser 50% du financement du projet ;
- **Être cohérent sur l'ambition financière du projet** qui doit être en rapport avec le budget global de l'association ;
- **Intégrer les co-financements** à la demande, en précisant les montants dans le budget



Partie 2 : Éléments spécifiques de mise en place pour les 10 dispositifs

OBJECTIF : DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Dispositif 1 : « École Française de Cyclisme »

Lien page internet : [Écoles Françaises de Cyclisme - Fédération Française de Cyclisme \(ffc.fr\)](https://www.ffc.fr/ecoles)

1. Intitulé :

École Française de Cyclisme – Nom du Club

Développement de la pratique

Cadre référent : Jean Charles ROMAGNY – jc.romagny@ffc.fr

2. Objectifs :

Attention : Les actions déposées dans le cadre du dispositif "Ecole Française de Cyclisme" seront étudiées pour les clubs labellisés "Baby Vélo", "Ecole de Vélo", ou "Club Compétition" ou les clubs souhaitant être labellisés en 2024.

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs

- Obtenir le label "Baby-vélo" : pour favoriser l'aisance à vélo des enfants dès le plus jeune âge en utilisant une méthode pédagogique qui s'appuie sur le support draissienne.
- Obtenir le label "École de Vélo" : Pour poursuivre les apprentissages autour des fondamentaux du cyclisme, dans une approche loisir permettant d'obtenir le diplôme du « Savoir Rouler ».
- Obtenir le label "Club Compétition" : Pour engager un perfectionnement dans une des disciplines du cyclisme, en lien avec le circuit de compétition.
- Développer une nouvelle discipline (type Gravel, BMX Freestyle, etc.)
- Structurer et promouvoir une offre de pratiques cyclistes pour les jeunes dans le territoire du club
- Accroître la qualité d'encadrement pédagogique du club
- Faire découvrir différentes pratiques cyclistes (route, VTT, BMX, Piste, Freestyle...) aux jeunes pratiquants
- Participation de l'École Française de Cyclisme au Trophée de France Jeune Cycliste
- Souscrire à l'offre fédérale "Nolio by FFC" (<https://structures.ffc.fr/nolio-by-ffc/>) : pour favoriser la transformation numérique de la planification de l'entraînement, la gestion des collectifs et la détection et l'identifications des jeunes à potentiels à travers le passeport de compétences. Abonnement mensuel Nolio de 45€ incluant 3 accès éducateurs/entraîneurs et 120 sportifs ; aide de 500€ pour la première année de souscription dans le cadre du PSF. Modalité de souscription disponible depuis l'Espace Club.

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

Exemples d'actions à mener
<ul style="list-style-type: none">• Mise en œuvre d'actions liées aux dispositifs ministériels 30 minutes Activités Physiques Quotidiennes et 2 heures de sport en plus au collège.• Mobilisation d'une équipe d'encadrement, bénévole ou rémunéré, pour organiser l'EFC. Ceci peut nécessiter l'accompagnement vers de la formation fédérale pour certaines personnes.• Mise en œuvre d'actions partenariales avec des écoles, ACM, des sections sportives ou associations de fédérations scolaires (USEP, UNSS, ...)• Acquisition de matériel pédagogique pour accueillir de nouveaux licenciés au sein de l'EFC notamment pour ouvrir un créneau dans une nouvelle discipline.• Acquisition du matériel pédagogique nécessaire à l'accueil de groupes de jeunes cyclistes par exemple : Ecole Française de Cyclisme – Librairie FFC. Communication vers les parents et vers les acteurs institutionnels du territoire pour faire connaître l'EFC.• Communication vers les parents et vers les acteurs institutionnels du territoire pour faire connaître l'EFC.

Pour favoriser l'accès de l'EFC à des jeunes qui résident dans des territoires défavorisés (QPV, ZRR...), il peut être intéressant de mobiliser des maisons de jeunes, des centres de protection maternelle infantile (PMI), des écoles ou tout autre relais en lien avec les jeunes et leurs parents. Ils pourront faire connaître l'EFC mais aussi pour certains participer financièrement à l'inscription de jeunes de leurs territoires.

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : École de Sport

Genre : Mixte

Tranche d'âge : Mineur

Type : Public Mixte

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « Développement de la pratique »
- Puis sélectionnez le dispositif « Structuration d'une École Française de Cyclisme (EFC) »

6. Évaluation :

Indicateurs obligatoires
Être labellisé "Ecole Française de Cyclisme" en 2024.

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Autres indicateurs facultatifs
Souscription à la plateforme "Nolio By FFC" en cours de saison 2024, si demande de financement de l'abonnement.
Label(s) obtenus de l'École Française de cyclisme : Baby vélo et/ou club compétition.
Evolution du nombre de jeunes inscrits au sein de l'EFC.
Nombre de jeunes bénéficiaires des créneaux dédiés aux nouvelles disciplines.
Evolution du nombre de points obtenus au trophée "Ecole Française de Cyclisme de l'année".
Evolution de classement du club au trophée "Ecole Française de Cyclisme de l'année".

Dispositif 2 : « Animations et manifestations cyclistes pour toutes et tous »

1. Intitulé :

Animations et manifestations cyclistes pour toutes et tous – Nom du Club

Développement de la pratique

Cadre référent : Thierry BEDOS – t.bedos@ffc.fr

2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs

- Participer à la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : mobiliser la population dans ce sens et impliquer le territoire du club dans cette dynamique.
- Participer aux opérations de promotion de la Grande Cause Nationale 2024 Bouge chaque jour.
- Promouvoir les animations autour des équipements cyclistes labellisé "5000 terrains de sport - Génération 2024" (consulter la rubrique).
- Promouvoir les manifestations de masse du cyclisme auprès du plus grand nombre, en particulier des jeunes, en innovant sur des formats de courses et d'animations.
- Inciter des jeunes filles et des jeunes garçons à rejoindre le club pour y pratiquer une discipline cycliste dans une approche compétitive.
- Promouvoir une image moderne et innovante des activités cyclistes.
- Mutualiser des compétitions cyclistes réservées aux licenciés avec des épreuves ouvertes à toutes et tous, notamment aux licenciés de fédérations sportives voisines.

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

Exemples d'actions à mener

- Animations ouvertes à tout public sur des équipements 5000 terrains de sport : Parc Mobil Ludique, Pumptrack, Urban Freestyle Park, Stade VTT de proximité.
- Organisation du dispositif « Défie un Champion » ([voir fiche en cliquant ici](#)) dans le cadre de manifestations locales, cyclistes ou non (forum des associations, fête du sport...)
- Organisation de manifestations cyclistes ouvertes à tous : cyclosportives, "tests chrono" ([voir fiche en cliquant ici](#)), randos d'or, rallyes VTT...
- Coopération avec des établissements scolaire et/ou les sections UNSS de ces établissements pour mettre en place le dispositif « Défie un Champion »
- Formation de la ou des personnes en charge d'animer le dispositif « Défie un Champion » ou les manifestations cyclistes pour tous
- Mobilisation et acquisition du petit matériel nécessaire à ces animations ou manifestations
- Organisation de manifestations dans de nouvelles pratiques cyclistes (gravel, e-cycling, freestyle...)

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : Public hors clubs

Genre : Mixte

Tranche d'âge : Tout public

Type : Public mixte

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires, et la coopération avec d'autres fédérations sportives.

5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « **Développement de la pratique** »
- Puis sélectionnez le dispositif « **Animations et manifestations cyclistes pour toutes et tous** »

6. Évaluation :

Indicateur obligatoire
Nombre d'animation et de participants à l'animation ou manifestation mise en place (Défi un Champion, Test chrono, Cyclo sportive, Randonnées Route, Gravel ou VTT, 5000 Terrains de Sport...), dont nombre de filles et nombre de garçons.

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Autres indicateurs facultatifs
Pourcentage des participants non licenciés FFC.
Évènements répertoriés héritage JOP ou Grande cause nationale 2024.

OBJECTIF : ÉTHIQUE ET CITOYENNETÉ

Dispositif 3 : « Savoir Rouler à Vélo »

1. Intitulé :

Savoir Rouler à vélo – Nom du Club
Éthique et citoyenneté

Cadre référent : Jean Charles ROMAGNY – jc.romagny@ffc.fr

2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs

- Réaliser des cycles d'apprentissage du dispositif ministériel Savoir Rouler à Vélo pour des enfants de 6 à 12 ans.

Attention :

Les actions éligibles dans le cadre du PSF doivent viser des interventions du club dans les établissements scolaires ou les accueils collectifs de mineurs. Les actions SRAV au sein du club ne sont pas éligibles. Il est nécessaire de réaliser le compte rendu financier de l'action et de renseigner ses interventions sur la plateforme du ministère des sports, et des jeux olympiques et paralympiques.

3. Description :

Exemples d'actions à mener

- Mise en œuvre de cycles « Savoir Rouler à Vélo » au sein **des établissements scolaires** (incluant le bloc 3) du territoire et des accueils collectifs de mineurs (ACM).
- Mise en œuvre de cycles « Savoir Rouler à Vélo » auprès d'un public en situation de handicap (cycles au sein d'Instituts Médicaux Educatifs (IME)) (incluant le bloc 3).
- Mise en œuvre d'actions de promotion du "Savoir Rouler à Vélo" au cours d'évènements (Mai à Vélo, Semaine Olympique et Paralympique, compétitions internationales ...).

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : Public hors club

Genre : Mixte

Tranche d'âge : Mineur

Type : Public Mixte

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires. Le projet peut également impliquer les parents.

5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « Développement de l'éthique et de la citoyenneté »
- Puis sélectionnez le dispositif « Organisation de séquence « Savoir Rouler à Vélo » pour les jeunes »

6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Indicateur obligatoire
Nombre d'attestations « Savoir Rouler à Vélo » délivrées par le club et renseignées sur la plateforme gouvernementale (https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/)

Autres indicateurs facultatifs
Nombre et listes des structures associées à l'organisation de modules ou de manifestations « Savoir Rouler à Vélo » (établissement scolaire, centres de loisir, accueil collectif de mineurs...)
Nombre d'enfants bénéficiaires issus de territoires prioritaires (ZRR, QPV)
Nombre de bénéficiaires en situation de handicap

Dispositif 4 : « Vivre vélo au féminin » :

1. Intitulé :

Vivre vélo au féminin – Nom du Club
Éthique et citoyenneté

Cadre référent : Mathilde DUPRE – m.dupre@ffc.fr

2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

Exemples objectifs	
Amélioration de l'accueil des femmes dans les clubs et à des postes à responsabilités (encadrement ou direction)	<ul style="list-style-type: none">• Accroître la présence des femmes et des jeunes filles au sein du club, que ce soit parmi les pratiquantes, les éducatrices, les arbitres ou les dirigeantes.• Former des femmes et des jeunes filles pour les accompagner vers les fonctions d'encadrement technique bénévole et/ou professionnels et les fonctions dirigeantes.• Lutter contre les stéréotypes de genre et promouvoir l'engagement compétitif des cyclistes féminines.• Promouvoir les pratiques cyclistes et le club auprès du public féminin en agissant sur les conditions d'accueil : donner envie.
Manifestation 100% filles	<ul style="list-style-type: none">• Expérimenter des dispositifs qui facilitent la pratique des activités cyclistes pour les femmes (garde d'enfant pendant la manifestation, utilisation des réseaux sociaux...) : innover.• Affirmer la volonté du club pour organiser des manifestations cyclistes ouvertes au plus grand nombre.• S'inscrire dans la politique d'égalité entre les femmes et les hommes du territoire.

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

Exemples actions	
Amélioration de l'accueil des femmes dans les clubs et à des postes à responsabilités (encadrement ou direction)	<ul style="list-style-type: none">• Formation de bénévoles féminines et/ou de salariées du club pour qu'elles s'investissent davantage dans l'encadrement des activités cyclistes.• Échanges, réflexions partagées et formations des éducateur-trice-s et dirigeant-e-s actuels sur les stéréotypes de genre dans le cyclisme en général et le club en particulier.• Communication et information sur l'offre « Vivre vélo au féminin » du club : réalisation de documentation.• Création de créneaux de pratiques et/ou d'entraînement dédiés spécifiquement aux publics féminins (jeunes, seniors, mères...) avec des services dédiés (garde d'enfants...)• Valorisation de modèles féminins (sportives, dirigeantes, arbitres, entraîneurs) auprès des membres du club
Manifestation 100% filles	<ul style="list-style-type: none">• Organisation de rassemblements sur route ou VTT, en groupes de femmes avec un encadrement féminin.• Organisation de stages d'initiation au BMX, au BMX freestyle ou à la piste.• Organisation de baptêmes de piste.• Organisation de cycloportives pour des femmes non licenciées : prêts de matériels, conseils de préparation.• Organisation de tests chronométrés (sans classement – se jauger soi-même).

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

- Statut :
 - Selon les actions principales prévues dans le projet (amélioration de l'accueil des femmes dans les clubs et à des postes à responsabilités) ;
 - « Public hors clubs » (actions de développement de manifestations 100% clubs)
- Genre : féminin (*sélectionner féminin même si quelques hommes y participent*)
- Tranche d'âge : « Toutes tranches d'âges », « jeunes », ou « adultes » selon les publics visés
- Type : Selon les actions principales prévues dans le projet
- Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

ATTENTION :

Pour cette action, orientée vers un public cible, vous devez nécessairement sélectionner le public « Féminin » dans la catégorie « Genre » de la section « publics bénéficiaires ».



5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « Développement de l'éthique et de la citoyenneté »
- Puis sélectionnez le dispositif « Vivre vélo au féminin »

6. Évaluation :

Indicateur obligatoire
Évolution du ratio entre le nombre de femmes licenciées par rapport aux licenciés masculins

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Autres indicateurs facultatifs	
Amélioration de l'accueil des femmes dans les clubs et à des postes à responsabilités (encadrement ou direction)	Évolution du nombre : de pratiquantes, d'éducatrices, de dirigeantes. Nombre de licenciées féminines.
	Nombre de journées de formation financées pour des femmes.
	Part du budget du club consacrée à des actions exclusivement féminines.
Manifestation 100% filles	Nombre de participantes à la ou les manifestations.
	Pourcentage des participantes qui se sont inscrites au club suite à la manifestation

Dispositif 5 : « Responsabilité Sociétale des Organisations » :

1. Intitulé :

Responsabilité sociétale des Organisations – Nom du Club
Éthique et citoyenneté

Cadre référent : Pierre Louis MANOUVRIER – pl.manouvrier@ffc.fr / Mathilde DUPRE
m.dupre@ffc.fr

La Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) est la démarche mise en place par une association afin d'intégrer les enjeux du développement durable dans ses activités en prenant en compte des critères sociaux, économiques, écologiques, éthiques, d'innovation... en lien avec toutes les parties prenantes (salariés, bénévoles, partenaires, prestataires, pratiquants...)¹

2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs

- Lutter contre toutes les formes de violence dans le Sport.
- Favoriser la pratique Parasport.
- Participer à la gestion éco responsable d'itinéraires ou d'équipements cyclistes en lien avec la collectivité ou le propriétaire.
- Mener des actions de sensibilisation et de formation au développement durable auprès des bénévoles et jeunes licenciés.
- Veiller à la réduction des déchets.
- Valoriser la seconde vie du matériel cycliste.
- Mener des actions en faveur d'une pratique cycliste vertueuse.
- Inciter à l'usage des mobilités durables.

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

¹ CNOF, [https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/8036-responsabilite-sociale-des-organisations-sportives-\(rso\)-.html](https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/8036-responsabilite-sociale-des-organisations-sportives-(rso)-.html)

3. Description :

Exemples d'actions à mener
<ul style="list-style-type: none">• Opération(s) d'entretien, collecte de déchets, et/ou nettoyage d'un site de pratique (d'itinéraires de sites VTT, d'espaces cycloports, et/ou de pistes de BMX).• Découverte des activités parasports (action de promotion auprès d'institut spécialisés, ouverture de sections parasports, etc.)• Financement de formations autour du développement de pratiques parasports (bénévoles, encadrants, dirigeants).• Pour les comités : Diagnostique, état des lieux de la pratique.• Collecte et/ou remise en état de vélos (Bourse aux vélos).• Animation d'ateliers autour de la protection de l'environnement et des espaces de pratique auprès des licenciés.• Réduction des achats de produits de faible qualité ou jetable.• Réalisation d'opérations écoresponsables en partenariat avec des structures locales de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).• Opération(s) d'affichage d'itinéraires cyclables et/ou faciliter l'accès et le stationnement sécurisé pour vélos des parties prenantes (licenciés, dirigeants, bénévoles, visiteurs...).• Organisation d'un évènement qui traite de la thématique de la consommation énergétique et de la réduction de la consommation de l'eau.• Soirée débat sur la thématique ; Rendez-vous de l'info parents/éducateurs -entraîneurs.• Création d'outils qui visent à informer, à sensibiliser (plaquette d'information, vidéo, contenus web, etc.).• Diffusion d'outils existants portant sur la prévention contre le harcèlement et les violences sexuelles dans le sport ; voir ressources FFC https://velo.fcc.fr/engagements-ffc/preventions/violence/• Intervention spécifique de sensibilisation dans les formations des encadrants sportifs, des bénévoles, des arbitres, des dirigeants (<i>lutte contre toute forme de violence dans le sport</i>).• Toutes actions spécifiques du type formation expérimentale, valorisation des bonnes pratiques.• Toutes actions visant aux changements de comportements sexistes, homophobes, et favorisant les valeurs éducatives du sport en lien avec le sujet.• Toutes actions qui permettent de mieux faire connaître la responsabilité des acteurs sportifs et les règles de droit applicables en la matière.

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : Public licencié et hors clubs

Genre : Mixte

Tranche d'âge : Selon les publics visés par les actions du projet

Type : Selon les actions principales prévues dans le projet

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « **Développement de la pratique** »
- Puis sélectionnez le dispositif « **Responsabilité Sociétale des Organisations** »

6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Indicateurs obligatoires
Le nombre de participants aux opérations organisées.
Nombre de vélos remis en état.
Evaluation des comportements des parties prenantes eu égard aux thématiques visées.

Autres indicateurs facultatifs
Nombre et type d'actions communes avec des structures de l'ESS engagées dans la collecte et le réemploi du vélo.
Nombre d'opérations d'entretien et de remise en état d'espaces de pratique dans une démarche écoresponsable.

OBJECTIF : PROMOTION SPORT SANTÉ

Dispositif 6 : « Cyclisme Santé »

1. Intitulé :

Cyclisme Santé – Nom du Club
Promotion sport santé

Cadre référent : Laetitia LE CORGUILLE – l.lecorguille@ffc.fr

2. Objectifs :

Attention :

Les actions déposées dans le cadre du dispositif « Cyclisme santé » seront étudiées pour les clubs labellisés « pédaler santé » ou « Pédaler Bien-être » ou les clubs souhaitant être labellisés en 2024.

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs

- Obtenir le label « Pédaler Bien-être » : pour structurer une offre de pratique accessible à toutes les personnes désirant reprendre une activité physique afin de prévenir sa santé.
- Obtenir le label « Pédaler Santé » pour structurer une offre de pratique accessible à des personnes à besoin spécifique tels que des personnes ayant une maladie chronique.

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

Exemples d'actions à mener

- Former les éducateurs bénévoles à la formation « Animateur fédéral ».
- Former les éducateurs professionnels à la formation « Coach Vélo Santé ».
- Labelliser son club Cyclisme Santé en « Pédaler Bien Être » et/ou « Pédaler Santé ».
- Mise en place de cycle d'activités régulières de cyclisme santé en partenariat avec une Maison Sport-Santé, des établissements médico-sociaux, des collectivités, des médecins, des réseaux sport-santé.
- Communication et information pour faire connaître l'offre « Cyclisme Santé » du club labellisé.
- Financement de petits matériels dans la limite de 500€ HT (ex : vélo d'appartement, vélo adapté, matériels de tests, renforcement musculaire...) permettant une pratique Cyclisme-santé.

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

Attention : les créneaux de pratique doivent être d'une durée minimum de trois mois.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : Tout public.

Genre : « Mixte ».

Tranche d'âge : « Toutes tranches d'âges » ou « Adultes » ou « Seniors » selon les publics visés

Type : Public atteint de pathologie(s) chronique(s), en perte d'autonomie, public sédentaire ou non pratiquant.

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « **Promotion du sport santé** »
- Puis sélectionnez le dispositif « **Développement d'une offre de pratique « Cyclisme Santé »** »

6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et ou complétées en fonction de votre projet.

Indicateurs obligatoires selon l'action déployée
Nombre d'éducateur.trices bénévoles formé.es « Animateur fédéral ».
Nombre d'éducateur.trices professionnel.les formé.es « Coach Vélo Santé ».
Obtention de la labellisation « Pédaler Bien-Être » et/ou « Pédaler Santé » en 2024.

Autres indicateurs facultatifs
Nombre de partenariat avec une Maison Sport-Santé, des établissements médico-sociaux, des médecins et des réseaux sport santé du territoire.
Nombre de pratiquants suivis lors des créneaux Cyclisme Santé.
Matériel acquis.
Nombre de créneaux de pratique de Cyclisme Santé sur 3 mois (minimum 12 séances).
Formation de l'éducateur.

OBJECTIF : ACCESSION TERRITORIALE AU SPORT DE HAUT NIVEAU

Attention : ce dispositif ne concerne que les comités départementaux non-inscrits au PPF et qui s'impliquent dans le programme d'accession au haut niveau de leur comité régional.

Dispositif 7 : ETR Actions sportives

1. Intitulé :

ETR Actions sportives – Nom du Comité
Accession territoriale au sport de haut niveau

Cadres référents : Cédric CHAUMOND [-c.chaumond@ffc.fr](mailto:c.chaumond@ffc.fr) et Aurélien VAULEON –
a.vauleon@ffc.fr

2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs
<ul style="list-style-type: none">• Faire émerger des talents, ou bien des cyclistes à fort potentiel• Améliorer les services sportifs en faveur de la progression des cyclistes de la structure• Développer une démarche de détection et de formation des talents identifiés sur le territoire• Développer les capacités de la structure en matière de détection et d'évaluation• Recrutement de féminines (minimes et cadettes)

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre comité et à votre territoire.

3. Description :

Exemples d'actions à mener
<ul style="list-style-type: none">• Organisation de journées de détection sur des publics ciblés tels que des jeunes sportive-s non cyclistes issus du territoire en s'appuyant sur des dispositifs fédéraux tels que "Défie un-e Champion-ne".• Organisation de manifestations compétitives adaptées à l'acquisition de qualités nécessaires à la pratique de haut niveau.• Mise en place de conditions d'accueil (création de section sportive scolaire en collège, etc., acquisitions de petits matériels...).• Organisation de stages féminins, de formations du staff sur les enjeux du public, etc...• Actions en faveur du développer des qualités techniques• Acquisition petits matériels (<i>dans la limite de 500€ HT</i>) formations, stages, etc...

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions. Ces dernières font toutes appels à des dispositifs ou des actions mis en place par la FFC et sur lesquels des ressources techniques ou documentaires peuvent être sollicitées. Vous pouvez également compléter cette partie avec des actions spécifiques à votre comité.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : sportives et sportifs licenciés FFC / Public hors clubs (pour les actions de détection)

Genre : mixte

Tranche d'âge : mineurs

Type : Selon les actions principales prévues dans le projet, concerne uniquement les disciplines cyclistes reconnues de haut niveau

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « **Accession territoriale au sport de haut niveau** ».
- Puis sélectionnez le dispositif « **ETR Actions sportives** ».

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics (masculin, féminin, valide, en situation de handicap, jeune, actifs, séniors) dans les différents territoires. Il est particulièrement attendu de soutenir les actions en faveur des pratiquantes, des encadrantes et des dirigeantes.

Territoires : Il est particulièrement attendu de chercher le développement des pratiques dans les territoires défavorisés et/ou carencés en offres de pratiques cyclistes.

6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Indicateurs obligatoires
Nombre de sportif.ves concerné.es
Evolution de ratio hommes/femmes

Autres indicateurs facultatifs
Nombre d'actions inscrites dans le programme accession
Nombre de journées sportives/sportifs concernés
Évolution du nombre de licencié.es compétiteur.trices (notamment autour des U 15 et U 17)

Dispositif 8 : ETR Optimisation de l'entraînement

1. Intitulé :

ETR Optimisation de l'entraînement – Nom du Comité

Accession territoriale au sport de haut niveau

Cadres référents : Cédric CHAUMOND [_c.chaumond@ffc.fr](mailto:c.chaumond@ffc.fr) et Aurélien VAULEON –
a.vauleon@ffc.fr

2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs
<ul style="list-style-type: none">• Faire émerger des talents, ou bien des cyclistes à fort potentiel• Améliorer les services sportifs en faveur de la progression des cyclistes de la structure• Développer une démarche de détection et de formation des talents identifiés sur le territoire• Développer les capacités de la structure en matière de détection et d'évaluation• Recrutement de féminines (minimes et cadettes)

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre comité et à votre territoire.

3. Description :

Exemples d'actions à mener
<ul style="list-style-type: none">• Financer des formations aux encadrants leur permettant d'encadrer un groupe de plus haut niveau• Réalisation de stages thématiques ouverts aux jeunes licencié-e-s• Identification et formation de professeurs d'EPS d'établissements scolaires partenaires

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions. Ces dernières font toutes appels à des dispositifs ou des actions mis en place par la FFC et sur lesquels des ressources techniques ou documentaires peuvent être sollicitées. Vous pouvez également compléter cette partie avec des actions spécifiques à votre comité.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : sportives et sportifs licenciés FFC / Public hors clubs (pour les actions de détection)

Genre : mixte

Tranche d'âge : mineurs

Type : Selon les actions principales prévues dans le projet, concerne uniquement les disciplines cyclistes reconnues de haut niveau

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « **Accession territoriale au sport de haut niveau** »
- Puis sélectionnez le dispositif « **ETR Optimisation de l'entraînement** »

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics (masculin, féminin, valide, en situation de handicap, jeune, actifs, séniors) dans les différents territoires. Il est particulièrement attendu de soutenir les actions en faveur des pratiquantes, des encadrantes et des dirigeantes.

Territoires : Il est particulièrement attendu de chercher le développement des pratiques dans les territoires défavorisés et/ou carencés en offres de pratiques cyclistes.

6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Indicateurs obligatoires
Nombre de sportif.ves concerné.es.
Evolution de ratio hommes/femmes.

Autres indicateurs facultatifs
Nombre d'encadrants ayant bénéficié d'une formation.
Satisfaction des usagers face à l'optimisation de l'entraînement.
Nombre de jeunes licencié.es présent.es dans la section sportive scolaire.

Pour les actions PPF (Projet de Performance Fédéral) :

ATTENTION

Ce dispositif ne concerne que les structures identifiées dans le programme d'accèsion du PPF : comités régionaux ou clubs et comités départementaux labellisés Structure d'Entraînement de Formation (SEF)

Dispositif 9 : « PPF Actions sportives »

1. Intitulé :

PPF Actions sportives – Nom du Club

Accession territoriale au sport de haut niveau

Cadres référents : Cédric CHAUMOND [_c.chaumond@ffc.fr](mailto:c.chaumond@ffc.fr) et Aurélien VAULEON – a.vauleon@ffc.fr

2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs

- Faire émerger des talents, ou bien des cyclistes à fort potentiel.
- Améliorer les services sportifs en faveur de la progression des cyclistes de la structure.
- Développer une démarche de détection et de formation des talents identifiés sur le territoire.
- Développer les capacités de la structure en matière de détection et d'évaluation.
- Recrutement de féminines (minimes et cadettes).

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

Exemples d'actions à mener

- Réalisation de stages thématiques, de regroupements, ou encore de déplacements de sélections.
- Organisation de journées de détection sur des publics ciblés tels que des jeunes sportive-s non cyclistes issus du territoire en s'appuyant sur des dispositifs fédéraux tels que « Défie un-e Champion-ne ».
- Mise en place de conditions d'accueil (création de section sportive scolaire en collège, etc., acquisitions de petits matériels...).
- Organisation de stages féminins, de formations du staff sur les enjeux du public, etc.
- Actions en faveur du développer des qualités techniques.
- Acquisition petits matériels (*dans la limite de 500€ HT*), formations, stages, etc..)

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : Sportives et sportifs licenciés FFC / Public hors clubs (pour les actions de détection)

Genre : Mixte

Tranche d'âge : Mineurs

Type : Selon les actions principales prévues dans le projet, concerne uniquement les disciplines cyclistes reconnues de haut niveau

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « **Accession territoriale au sport de haut niveau** »
- Puis sélectionnez le dispositif « **PPF Actions sportives** »

6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Indicateurs obligatoires
Evolution de ratio hommes/femmes

Autres indicateurs facultatifs
Nombre d'actions inscrites dans le programme accession
Nombre de journées sportives/sportifs concernés
Nombre de jeunes cyclistes identifiés

Dispositif 10 : PPF Optimisation de l'entraînement

1. Intitulé :

PPF Optimisation de l'entraînement – Nom du Club
Accession territoriale au sport de haut niveau

Cadre référent : Cédric CHAUMOND c.chaumont@ffc.fr et Aurélien VAULEON –
a.vauleon@ffc.fr

2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs
<ul style="list-style-type: none">• Proposer des encadrements sportifs adaptés à l'accès au sport de haut niveau.• Accompagner les sportif-ive-s de la structure dans la définition et la poursuite d'un projet de performance cohérent.• Développer tout au long de l'année des activités de préparation physique et/ou de préparation mentale des jeunes cyclistes compétiteurs-trices.• Mise en place d'une Section d'Excellence Sportive en partenariat avec la structure

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

Exemples d'actions à mener
<ul style="list-style-type: none">• Financer des formations aux encadrants leur permettant d'encadrer un groupe de plus haut niveau• Financer l'investissement d'éléments permettant l'optimisation de l'entraînement (ex : matériels légers, prestations de services, prestations paramédicales)• Mise en place de créneaux hebdomadaires de préparation physique générale (PPG)• Abonnement NOLIO.

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : Sportives et sportifs licenciés FFC / Public hors clubs (pour les actions de détection)

Genre : Mixte

Tranche d'âge : Mineurs

Type : Selon les actions principales prévues dans le projet, concerne uniquement les disciplines cyclistes reconnues de haut niveau

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « PPF Optimisation de l'entraînement »
- Puis sélectionnez le dispositif « Accession territoriale au sport de haut niveau »

6. Évaluation :

Indicateurs obligatoires
Evolution de ratio hommes/femmes.

Autres indicateurs facultatifs
Nombre d'encadrants ayant bénéficié d'une formation.
Satisfaction des usagers face à l'optimisation de l'entraînement.

OBJECTIF : Animation vacances olympiques et paralympiques

Dispositif 11 : « Vacances olympiques et paralympiques »

1. Intitulé :

Vacances olympiques et paralympiques – Nom du Club

Animations vacances olympiques et paralympiques

Cadre référent : Martin RAIMBAULT - m.raimbault@ffc.fr

2. Objectifs :

Exemples d'objectifs

- Proposer des animations sportives en faveur des jeunes issus des QPV et ZRR pendant les vacances de printemps et/ou été (*minimum 5 demi-journées*).
- Garantir l'inclusion des habitants des territoires carencés à la dynamique des jeux olympiques et paralympiques en appliquant une tarification accessible au plus grand nombre.
- Développer l'éthique et la citoyenneté des jeunes par la pratique du sport.
- Faire découvrir l'activité cycle en proposant des actions variées (activités, sorties, séjours).

3. Description :

Exemples d'actions à mener

- Proposer des animations Savoir Rouler à Vélo (SRAV) sous forme de stage à destination des jeunes issus des QPV et/ou ZRR.
- Proposer des stages multi activités cycliste et faire découvrir la variété des disciplines cyclismes existantes.
- Proposer des sorties vélo et visite du patrimoine culturel de proximité.

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : Licenciés / Public hors clubs

Genre : Mixte

Tranche d'âge : Mineurs

Type : Selon les actions principales prévues dans le projet (QPV/ZRR)

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet soit le plus inclusif possible et permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « Animation vacances olympiques et paralympiques »
- Puis sélectionnez le dispositif « Vacances olympiques et paralympique »

6. Évaluation :

Indicateurs obligatoires
Nombre de jeunes inscrit par demi-journée de stage.
Si stage SRAV : Nombre d'attestations « Savoir Rouler à Vélo » délivrées par le club et renseignées sur la plateforme gouvernementale (https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/)

Autres indicateurs facultatifs
Nombre de jeunes issus des QPV bénéficiaire de l'action.
Nombre de jeunes issus des ZRR bénéficiaire de l'action.

ATTENTION :

Si vous souhaitez candidater sur ce dispositif, merci de renseigner le fichier Excel accessible depuis le lien : <https://structures.ffc.fr/animation-vacances-olympiques-paralympiques-2024/>

Puis de le déposer sur le lien suivant avant le 22 mars minuit : [Dépôt projets vacances olympiques.](#)

Pour être éligible, votre projet doit :

- Bénéficier aux jeunes issus des QPV et ZRR.
- Contenir au minimum 5 demi-journées d'animation.

Le dispositif permet de financer jusqu'à 300 € la demi-journée pour un groupe de 20 à 25 jeunes. Le financement s'adaptera si les groupes sont moins nombreux.

